

03025X0036/

FORAGE DE RECHERCHE (3)

F. 76

19 Août

5

PH.J/FN  
suivi par M. JACQUEMIN  
Travaux de forage

Madame le MAIRE

PREZ-SOUS-LAFAUCHE

52700 ANDELOT BLANCHEVILLE

Madame le Maire,

\$ Les travaux de forage réalisés sur votre Commune n'ont pas montré l'existence d'un niveau aquifère dans les formations du Bajocien.

L'alimentation en eau potable de PREZ-SOUS-LAFAUCHE reste donc encore tributaire du Syndicat de la Manoise, mais je vous proposerais d'engager en 1986 de nouvelles recherches guidées par la somme des résultats hydrogéologiques recueillie sur le secteur.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération.

L'HYDROGEOLOGUE DEPARTEMENTAL,

PH. JACQUEMIN

# FORAGES - SONDAGES - PUIITS

## Entreprise VAUTHRIN Guy

Champigny-sous-Varennes  
52400 Bourbonne-les-Bains  
Tél. (25) 88.86.01

V.R./  
N.R./

Le 12 Août 1985

D.D.A.

Cité Administrative

52.000 CHAUMONT

- à l'attention de Mr Jacquemin

### Réapprofondissement du forage de recherche d'eau à PREZ sous LAFAUCHE

Vendredi 26/07/85

Amenée du matériel sur le site. Installation du chantier.

Lundi 29/07/85

Curage et contrôle du forage au tricône 6"1/4 à l'air jusqu'à 42m  
Bouchon à 35m: outil bouché. Remontée train de tiges pour nettoyage.  
Poursuite du curage au marteau fond de trou à l'air de 0 à -104m

Mardi 30/07/85

Poursuite du forage au marteau fond de trou à l'air de -104 à -149m  
Incidents de forage car trou comblé de cuttings de -130 à -149m  
Amorçage du réapprofondissement de -149 à -153m

Mercredi 31/07/85

Matin: visite médicale d'entreprise  
Reprise des travaux après-midi. Incident de forage nécessitant la remontée  
du train de tiges et vérification outil

Jeudi 1/08/85

Redescented du train de tiges. Foration au marteau fond de trou de -153 à -159m  
Incident de forage, changement de marteau fond de trou. Foration de -159 à -177m

Vendredi 2/08/85

Foration au marteau fond de trou  $\emptyset$  152 de -177 à -201,70m  
Attente avant soufflage. Arrivée d'eau très faible  
Repli du matériel.